

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 13 octobre 2020

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 6, 7 et 8 octobre 2020

2020 DAE 159 Subventions d'investissement (135.000 euros) et conventions avec 20 commerces dans le cadre de l'appel à projets Diversité des commerces culturels.

Mme Olivia POLSKI, rapporteure

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1511-1et suivants ;

Vu l'article L.2251-3 du code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 22 septembre 2020, par lequel Madame la Maire de Paris propose de signer 20 conventions et de verser aux structures culturelles, dont la liste suit, les subventions d'investissement qui y sont liées ;

Sur le rapport présenté par Olivia POLSKI au nom de la 1ère Commission,

Délibère :

Article 1: Une subvention d'investissement est accordée aux structures suivantes, soit un total de 135.000 €, pour la rénovation de leur établissement ou l'acquisition d'outils ou d'équipements, y

compris pour veiller au respect des mesures de protection sanitaire suite à la crise liée à l'épidémie de COVID-19, leur permettant d'accroître leur professionnalisme et leur attractivité :

- **8.000** euros pour le projet porté par After 8 Books, situé 7 rue Fénélon, 75010 Paris;
- **3.300** euros pour le projet porté par Dominique Bourde, Bouquiniste, située 19 quai de la Tournelle, 75005 Paris;
- **4.500** euros pour le projet porté par Elena Carrera, « Livre comme l'air », Bouquiniste située 94 quai de l'Hôtel de Ville, 75004 Paris;
- **1.500** euros pour le projet porté par Florence Delaunay, Bouquiniste, située quai des Grands Augustins, 75006 Paris ;
- **320** euros pour le projet porté par Laurent Lecrest, Bouquiniste, situé 37 quai Malaquais, 75006 Paris ;
- **2.000** euros pour le projet porté par Emmanuel Rouille, Bouquiniste, situé 1 quai des Grands Augustins, 75006 Paris;
- **8.000** euros pour le projet porté par Citeaux Sphère, situé 45 rue de Citeaux, 75012 Paris;
- **15.000** euros pour le projet porté par Dicoland, la Maison du Dictionnaire, situé 98 boulevard du Montparnasse, 75014 Paris ;
- **13.000** euros pour le projet porté par Dizonord, situé 9 rue André Messager, 75018 Paris;
- **17.000** euros pour le projet porté par Les Editeurs Réunis, situés 11 rue de la montagne Sainte Geneviève, 75005 Paris;
- **1.500** euros pour le projet porté par La Cuve à son, située 56 rue Traversière, 75012 Paris;
- **11.000** euros pour le projet porté par La Régulière, située 43 rue Myrha, 75018 Paris ;
- **3.500** euros pour le projet porté par Listen ! Record Store, situé 16 rue de la folie Méricourt, 75011 Paris ;
- **2.480** euros pour le projet porté par Livressence, situé 129 rue de Charenton, 75012 Paris ;
- **3.000** euros pour le projet porté par Potemkine, situé 30 rue Beaurepaire, 75010 Paris;
- **1.500** euros pour le projet porté par Souffle Continu, situé 20-22 rue Gerbier, 75011 Paris;
- **12.000** euros pour le projet porté par Superfly Records, situé 53 rue Notre Dame de Nazareth, 75003 Paris;
- **2.400** euros pour le projet porté par Vidéosphère située 36 rue des Bernardins, 75005 Paris ;
- **10.000** euros pour le projet porté par Profil Art (We Art from Paris), situé 69 rue Saint Martin, 75004 Paris;
- **15.000** euros pour le projet porté par Yoyaku situé 74 rue des cascades, 75020 Paris, mais pour un nouveau local situé Boulevard de la Chapelle, 75018.

Article 2 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer les conventions correspondantes, sur le modèle de la convention type, dont le texte est joint à la présente délibération.

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée au budget d'investissement de la Ville de Paris de l'exercice 2020, et exercices suivants si besoin, sous réserve de la décision de financement.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO